

LE HAUSA (*Harshèn Hausā* /har^Hʃɛn^Bhao^Hsa:^H/ ‘langue hausa’)
(Quelques contrastes pertinents pour l’acquisition du français langue seconde par des locuteurs du hausa)

Alain Kihm (CNRS – Université de Paris)

1. Généralités

Avec le kiswahili, le hausa est la langue qui compte le plus de locuteurs en Afrique subsaharienne. Il est la langue première d’environ 80 millions de personnes au Nigéria, au Niger, et dans divers pays avoisinants, auxquelles s’ajoutent quelque 20 millions qui l’utilisent en tant que langue véhiculaire. Il est présent dans les médias et possède une presse et une littérature. Le hausa appartient à la famille tchadique du phylum afro-asiatique. Il est donc lointainement apparenté à l’arabe, au berbère, etc.

2. Éléments de phonologie

Le hausa est une langue tonale à trois tons, haut (H), bas (B) et descendant (HB), portés par les syllabes. Du fait d’un processus d’abaissement tonal progressif au cours de l’énoncé, l’opposition de hauteur n’est pas absolue, mais relative : un H est toujours plus haut qu’un B contigu, mais il peut être plus bas qu’un B en début d’énoncé. Quoique l’orthographe officielle ne le note pas, le ton suffit à distinguer des lexèmes : *kai* ‘toi(masc.)’ (H) vs. *kāi* ‘tête’ (HB), *wujà* (H•B) ‘cou’ vs. *wùja* (B•H) ‘difficulté’. Aussi les grammaires les notent-elles : accent grave pour B, circonflexe pour HB, rien pour H. Le hausa dispose en outre d’un accent d’intensité qui frappe en général la première syllabe H précédant une syllabe B. Le français ignorant tons et accents lexicaux, la seule difficulté pour les hausaphones sera d’entendre et de reproduire l’accent d’intensité sur la dernière syllabe des énoncés déclaratifs, décroissants quant à la hauteur des syllabes successives en hausa.

La syllabe est canoniquement ouverte en hausa (consonne-voyelle : CV). Les syllabes fermées (CVC) sont rares.

Le système vocalique se compose de cinq voyelles brèves : /i/, /u/, /e/, /o/ et /a/, et cinq voyelles longues : /ī/, /ū/, /ē/, /ō/ et /ā/. L’opposition de longueur, lexicalement pertinente (cf. *tàfti* ‘partir’ vs. *tāfti* ‘paume’), ici notée par un macron sur le *i*, n’est pas transcrite par l’orthographe officielle — mais les voyelles longues n’ont pas le même timbre que les brèves : p.ex. /a/ bref (graphié <a>) se prononce [ʌ], mais /a/ long (<ā>) a le timbre de /a/ français prolongé. Il n’y a pas de voyelles nasales. Les locuteurs du hausa devront donc acquérir les oppositions d’aperture du français, indépendantes des différences de longueur, ainsi que les voyelles hautes et moyennes arrondies /y/ (*bu*), /ø/ (*boeufs*) et /œ/ (*beurre*) et les voyelles nasales. Il existe deux diphtongues : /aj/ et /aw/ (graphiée <au>).

Hormis les consonnes que les deux langues ont en commun, le hausa a les suivantes que le français ignore : la fricative glottale /h/ (<h>); l’occlusive glottale /ʔ/ (non notée à l’initiale, notée par une apostrophe au sein d’un mot); les éjectives et injectives suivies ou précédées d’une fermeture glottale /kʔ/ (<k>) et /sʔ/ (<ts>); /ʔb/ (), /ʔd/ (<d>) et /ʔj/ (<y>); la fricative bilabiale non-voisée /ɸ/ (<f>); les affriquées /tʃ/ (<c>) et /dʒ/ (<j>); le /r/ roulé ou battu. Inversement, le hausa ignore le /f/ labiodental (*filie*), le /ʁ/ uvulaire (*Paris*), la nasale palatalisée /ɲ/ (*vigne*), la chuintante /ʒ/ (*jaune*) (sauf à l’ouest du domaine hausa), la bilabiale /p/ (*poule*) (sauf à l’est où /ɸ/ se réalise [p]). Les occlusives /b/, /ʔb/, /k/, /kʔ/ et /g/ se palatalisent (prononciation dite « mouillée ») devant les voyelles antérieures (/i/, /e/, /ɛ/): *gidā* /g^lidá:/ ‘maison’; elles se labialisent devant les voyelles postérieures (arrondies): *bùhū* /b^wùhú:/ ‘sac’. Les apprenants devront prendre garde à ne pas transposer ces ajustements au français.

3. Éléments de grammaire

3.1. Le nom et le groupe nominal (GN)

3.1.1. Le genre — Comme le français, le hausa possède deux genres grammaticaux, masculin (M) et féminin (F), inhérents pour les noms, par accord pour les adjectifs. Pour les entités animées dont le sexe est culturellement significatif, genre grammatical et sexe biologique coïncident en général : p.ex. *dālibī* ‘étudiant’ vs. *dālibā* ‘étudiante’, *jākī* ‘âne’ vs. *jākā* ‘ânesse’, *farī* ‘blanc’ vs. *farā* ‘blanche’. Pour le reste, le genre est arbitraire, avec pour règle générale, mais non sans exceptions, que les noms et adjectifs terminés en /a/ sont féminins, les autres masculins. L’opposition de genre est neutralisée au pluriel, au profit du masculin pour l’accord (cf. 3.1.2, 3.1.3). On ne doit pas s’attendre à ce que le genre arbitraire soit le même en français et hausa : p.ex. *gīwā* ‘éléphant.e’ est féminin.

3.1.2. Le nombre — Le singulier (SG) (ex. *jākī* ‘âne’) fait référence ou bien à un individu mâle de l’espèce « âne », ou bien à l’ensemble des individus de l’espèce. Le pluriel *jākunā* signifie ‘ânes’ ou ‘ânesses’. La formation du pluriel (PL) est l’un des aspects les plus complexes de la grammaire du hausa. On distingue dix classes mettant en jeu divers procédés morphologiques : suffixation, alternance tonale, reduplication, etc. L’appartenance d’un nom à une classe est à peu près imprévisible. Deux exemples : *tēbūr* ‘table’ vs. *tēbūrōrī* ‘tables’ (Cl I, suffixe discontinu *ō...ī* et intercalation de la dernière consonne de la forme de singulier) ; *zōbē* ‘anneau’ vs. *zōbbā* ‘anneaux’ (Cl VII, suffixe *ā*, allongement consonantique, ton HB). Le français paraît plus simple. Sa difficulté pourrait cependant venir du fait qu’à l’oral, le pluriel ne se marque pas sur les noms (sauf exceptions), mais sur les déterminants, tandis que la langue écrite exige des <s> ou <x> qui ne se prononcent pas.

3.1.3. Les déterminants — Il n’existe pas en hausa d’équivalent exact des articles défini et indéfini du français. Les suffixes anaphoriques (ANAPH) *-n* (M.SG ou M/F.PL) et *-r* (F.SG) indiquent que le référent du nom est censé appartenir à l’information partagée par les interlocuteurs : *Gā kujērār* {voici chaise-ANAPH.F} ‘Voici la chaise (que tu sais)’. L’indéfini spécifique *wani* (M) / *wata* (F) / *wadansu* ~ *wasu* (M/F.PL) précède le nom et ses modificateurs : *wani yārō* ‘un (certain) garçon (connu)’. Le nom nu exprime l’indéfini non spécifique : *Gā kujērā* {voici chaise} ‘Voici une chaise (quelconque)’. Mais la même phrase se laisse aussi traduire par ‘Voici la chaise’, car le hausa, au contraire du français, n’oblige pas ses locuteurs à être explicites quant au caractère connu ou non de l’information.

Les démonstratifs se divisent en deux séries, proximale (PROX) et distale (DIST) selon la distance (réelle ou notionnelle) par rapport au locuteur : (a) *wannān* (PROX.M/F.SG.), *wadānnān* (PROX. M/F.PL) ; (b) *wancān* (DIST.M.SG), *waccān* (DIST.F.SG), *wadāncān* (DIST.M/F.PL). A la forme longue (initiale /wan/), ils précèdent le nom : *waccān kàbēwā* ‘cette citrouille-là’ ; allégés de l’initiale /wan/ ils suivent le nom, alors pourvu du suffixe anaphorique *-n/-r* : *àbincin nān* ‘cette nourriture-ci’, *gōnar cān* ‘cette ferme-là’. Sauf insistance particulière, ces formes sont les plus courantes.

3.1.4. Les possessifs — Ils sont suffixés au nom pourvu du suffixe anaphorique (sauf à la 1^{ère} personne) et s’accordent en genre avec le Possesseur au singulier : *gōnāna* ‘ma ferme’ (à moi=M) / *gōnāta* ‘ma ferme’ (à moi=F), *gōnarkā* {gōna-r-kā} ‘ta ferme’ (à toi=M) / *gōnarkī* {gōna-r-kī} ‘ta ferme’ (à toi=F), *gōnarsā* ‘sa ferme (à lui)’, *gōnartā* {gōna-r-tā} ‘sa ferme (à elle)’, contrastant sur ce point avec les déterminants possessifs du français qui s’accordent en genre avec le Possesum (*ton livre/ta ferme*). Au pluriel, il n’y a pas d’accord en genre au pluriel : *gōnarmū* ‘notre ferme’, *gōnarkū* ‘votre ferme’, *gōnarsū* ‘leur ferme’.

3.1.5. Les pronoms personnels:

	fort	OD	OI
1sg	nī	nī	mini
2M.SG	kai	ka	makà
2F.SG	kē	ki	miki
3M.SG	shī	shi	masà
3F.SG	ita	ta	matà
1PL	mū	mu	manà
2PL	kū	ku	mukù
3PL	sū	su	musù

Tableau 1 : les pronoms forts (disjoints), OD (objet direct) et OI (objet indirect) du hausa
Pour les pronoms sujets, cf. §3.2.2.

3.1.6. La construction génitive — Il s’agit des constructions du type de 'la nourriture du chat'. Leurs structures sont semblables en hausa et en français : {Xpm connecteur Ypr} (pm = Possessum, pr = Possesseur). En français, le connecteur (CONN) *de* s’appelle une préposition ; en hausa, on le nomme plutôt « particule », *na* si le Possessum est masculin ou pluriel, *ta* s’il est féminin : *àbinci na kyānwā* {nourriture_M CONN_M chat_F} ‘la nourriture du chat’ ou ‘nourriture de chat’, *sāniyā ta Audù* {vache_F CONN_F Audu_F} ‘la vache d’Audu’, *shānū na Audù* ‘les bovins d’Audu’. En langue ordinaire, *na* se réduit à *n* et *ta* à *r* et ils se suffixent au Possessum : *àbinci-n kyānwā*, *sāniya-r Audù*, *shānu-n Audù*. Les formes pleines du connecteur servent aussi d’équivalents de 'celui/celle de' : *ta Audù* ‘celle d’Audu (parlant de sa vache)’.

3.1.7. Les constructions relatives — La proposition relative suit son antécédent. Elle est introduite par le relateur (REL) invariable *dà* ou par le pronom relatif *wandà* (M), *waddà* (F), *wadāndà* (PL) accordé en genre et nombre avec l’antécédent, mais ne variant pas selon la fonction de celui-ci (au contraire du français : cf. *qui* sujet vs. *que* objet). Le verbe est à l’aspect dit « relatif » (REL) :

(1) *gidān dà sarkī ya ginā*
 maison-CONN_M REL chef_F 3SG.M.REL construire
 la maison que le chef a construite

La proximité structurelle du hausa et du français est ici remarquable.

3.2. Le verbe et le complexe verbal

Exposer en quatre pages le système verbal du hausa dans toute sa complexité est mission impossible. Nous nous contenterons d’en dégager les traits les plus caractéristiques.

3.2.1. Les formes — Un verbe hausa peut se manifester sous l’une ou plusieurs de sept « formes » (*grades* en anglais) numérotées et caractérisées chacune par un schéma tonal et une terminaison particuliers exprimant diverses modulations du sens de base (incarné par les formes I-III) selon que le verbe est transitif ou intransitif. Ainsi, *tārā* (I, H•B, -ā) ‘rassembler’ a pour forme IV *tārē* (H•B, -ē) ‘tout rassembler’, soit 'achèvement complet', signification spécifique de IV ; *sàuka* (III, B•H, -a) ‘descendre’ a pour forme V *saukar* (H•H, -ar) ‘faire descendre, abaisser’ ; etc. C’est là une propriété typiquement afro-asiatique (cf. l’arabe).

3.2.2. TPN (Temps-Personne-Nombre) — Le verbe hausa se fléchit principalement pour l’aspect : accompli (ACP) vs. inaccompli (INACP). Le verbe lui-même n’est pas modifié, mais il est précédé d’un constituant (TPN) qui cumule les valeurs d’aspect et de personne-nombre. A titre d’illustration, voici les paradigmes de l’accompli de *zō* ‘venir’ et de l’inaccompli de

aikì ‘travailler’. Par défaut, le premier fait référence à un événement passé (‘je suis venu’, etc.), le second à un événement en cours (‘je suis en train de travailler’, etc.) :

	singulier	pluriel
1	inà aikì	munà aikì
2M	kanà aikì	kunà aikì
2F	kinà aikì	
3M	yanà aikì	sunà aikì
3F	tanà aikì	
INDEF	anà aikì	

Tableau 2 : accompli

	singulier	pluriel
1	nā zō	mun zō
2M	kā zō	kun zō
2F	kin zō	
3M	yā zō	sun zō
3F	tā zō	
INDEF	an zō	

Tableau 3 : inaccompli

Il existe aussi un aspect habituel, un mode subjonctif (SUBJ) et un mode relatif (REL) (cf. §3.1.7 et 3.3). Il n’y a pas à proprement parler d’infinitif en hausa, mais un « nom verbal » caractérisé par un ton bas : *ci* ‘manger’ ↔ *cîn* ‘fait de manger’ (H+B → HB), et parfois un suffixe particulier : *kāmāwā* ‘fait d’attraper’ (*kāmā* ‘attraper’). Le verbe de la forme inaccomplie est un nom verbal, comme le montre le fait qu’il forme avec son COD une construction génitive (§3.1.6) : *yanà sāmùn kudī* {3SG.M.INACP fait.de.recevoir-CONN_M argent} ‘Il reçoit de l’argent’. On l’emploie aussi après les auxiliaires modaux (p.ex. *so* ‘vouloir’, *ijà* ‘pouvoir’, etc.) ou aspectuels (p.ex. *kārā* ‘faire à nouveau’, *kusa* ‘faire presque’, etc.), ceux-ci servant à exprimer des modulations que le français exprime au moyen d’adverbes comme *à nouveau*, *encore*, *presque*, etc.

La forme indéfinie correspond au « on » indéfini du français : *An zō* ‘On/Quelqu’un est venu’. Elle sert aussi à exprimer le passif : *An kashè fīlā* {INDEF.ACP tuer lampe} ‘On a éteint la lampe / La lampe a été éteinte’.

3.2.3. Négation — La forme de la négation est dépendante de l’aspect. A l’accompli, on prépose un premier négateur *bà* (NEG1) à TPN en insérant un second négateur *ba* (NEG2) en fin de proposition : *Bà kà kāwō àbinci ba* {NEG1 2SG.M.ACP apporter nourriture NEG2} ‘Tu n’as pas apporté de nourriture’. NB : *bà*+1SG.ACP se réalise *bàn* (*Bàn kāwō... ba* ‘Je n’ai pas apporté...’) ; *bà*+3SG.M.ACP se réalise *bàì*. A l’inaccompli, la négation ne met en jeu ni NEG1 ni NEG2, mais un verbe négatif (VNEG) *bā* initial et un TPN à ton bas et voyelle longue : *Bā nà aikì* {VNEG 1SG.INACP.NEG fait.de.travailler} ‘Je ne suis pas en train de travailler’.

3.3. La phrase

Les phrases hausa sont non-verbales ou verbales. Les phrases verbales sont simples ou complexes.

3.3.1. La phrase non-verbale — Il s’agit des phrases du type ‘C’est (pas) GN’, ‘Il y a (pas) GN’, ‘Voici/Voilà GN’. Les premières se forment au moyen des particules équivalant au verbe *être* (ou copules : COP) *nē* (GN masculin) et *cē* (GN féminin) postposées au GN et de ton « polaire » (inverse de celui de la syllabe précédente) :

(2) *Yārō nē.*

garçon_M COP_M

C’est un/le garçon.

(3) *Makarantā cē.*

école_F COP_F

C’est une/l’école.

Pour ‘C’est moi/toi, etc.’ on emploie les pronoms forts (§3.1.5) : *Nī nē* ‘C’est moi’ (homme parlant), *Nī cē* ‘C’est moi’ (femme parlant). La négation est celle de l’accompli (§3.2.3), mais la voyelle de NEG1 est longue et NEG2 précède la copule :

- (4) *Bà giwā ba cē.*
 NEG1 éléphant_F NEG2 COP_F
 Ce n'est pas un éléphant'.

Les phrases suivantes illustrent *il y a* et *il n'y a pas* (NB : LOC = préposition locative) :

- (5) *Ákwai yārā à gidā.* (6) *Bābù yārā à gidā.*
 il.y.a enfants LOC maison il.y.a.pas enfants LOC maison

Il y a des enfants à la maison. Il n'y a pas d'enfants à la maison.

Les phrases (2)-(6) se traduisent aussi bien au passé ou au futur, selon le contexte.

3.3.2. La phrase verbale simple — La structure d'une phrase simple déclarative ou interrogative (question totale) est {(GN sujet) – TPN – V – (GN objet)}. Les constituants entre parenthèses sont facultatifs. Assertion et question totale se distinguent par l'intonation seule (élévation du ton à partir du dernier H pour la question) ou au moyen d'une particule interrogative finale telle que *ko*.

- (7) *Mātā sun dafā àbinci.*
 femmes 3PL.ACP faire.cuire nourriture

Les femmes ont fait cuire la nourriture ~ Les femmes ont-elles fait cuire la nourriture ?

L'absence du sujet lexical laisse une phrase bien formée : *Sun dafā àbinci kô ?* 'Ont-elles/ils fait cuire la nourriture ?' Sans le TPN *sun*, en revanche, la phrase est agrammaticale (**Mātā dafā àbinci*). Formulé comme une question, (7) appelle une réponse par 'oui' (*ī*) ou 'non' (*ā'ā*). A noter une particularité qui risque d'interférer avec l'apprentissage du français : en réponse à une question totale négative (p.ex. *Bàì zō ba ?* 'N'est-il pas venu ?'), on répond *ī* 'oui' pour confirmer qu'en effet il n'est pas venu (comp. français *Non, il n'est pas venu*), et *ā'ā* 'non' pour nier qu'il n'est pas venu (comp. français *Si, il est venu*).

La phrase (7) ne comporte aucune mise en relief. Comme le français, le hausa connaît deux procédés principaux de mise en relief : topicalisation et focalisation. L'insertion de la particule *dai* 'en effet' après le sujet *mātā* fait de celui-ci un topique, c.-à-d. le marque comme information déjà donnée : *Mātā dai sun dafā àbinci* 'Les femmes, elles ont fait cuire la nourriture'. Ou encore : *Àbinci dai mātā sun dafā* 'La nourriture, les femmes l'ont fait cuire'. (Notez l'absence de pronom de rappel.) Pour mettre un constituant en focus, c.-à-d. le marquer comme information nouvelle ou contrastive, le français emploie surtout la construction dite « clivée » {*c'est x que...*}. Le hausa en possède un équivalent assez proche qui met en jeu les copules *nē* et *cē* :

- (8) *Mātā nē sun dafā àbinci.*
 femmes COP.PL 3PL.ACP faire.cuire nourriture
 Ce sont les femmes, qui ont fait cuire la nourriture.

- (9) *Àbinci nē mātā sun dafā.*
 nourriture COP.M femmes 3PL.ACP faire.cuire
 C'est la nourriture, que les femmes ont fait cuire.

3.3.3. La phrase verbale complexe — Nous ne donnerons qu'un exemple de phrase complexe comprenant une proposition complétive dont le verbe est au subjonctif (SUBJ) :

- (10) *Munā fātā kà dāwō lāfiyā.*
 1PL.INACP espérer 2SG.M.SUBJ revenir sécurité
 Nous espérons (que) tu reviendras sans problème.

3.3.4. Les questions partielles — Nous ne pouvons en donner à nouveau qu'un exemple :

- (11) *Mē ya yi ?*
 quoi 3SG.M.REL faire
 Qu'a-t-il fait ?

A noter : interrogatif en tête et focalisé comme indiqué par l'aspect relatif du verbe (cf. français *C'est quoi qu'il fait ?*)

Référence bibliographique

Caron, Bernard. 2015. Hausa Grammatical Sketch. halshs-00647533v3